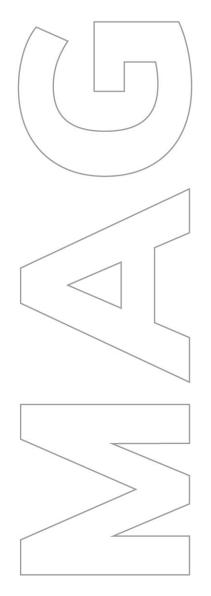


JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COM DE COM DE L'EST DE LA SOMME









ECONOMIE D'ENERGIE

P. 14

ECLAIRAGE LED DE NOS COMPLEXES SPORTIFS



SOMMAIRE

Zoom sur une commune du territoire : Rouy-Le-Petit	p.4
Actualités	p.5
Pôle jeunesse	p.8
Développement durable	
Développement économique	
Culture	p.19
Agenda	p.20
Calendrier de La Nouvelle Scène	n 24

NOS COMMUNES Communauté de Communes de L'EST de la SOMME



- 🗦 Athies 🔊 Béthencourt-sur-Somme 🔊 Billancourt 🔊 Breuil 🔊 Brouchy 🔊 Buverchy 🔊 Cizancourt
- 🗦 Croix-Moligneaux 🔊 Curchy 🔊 Douilly 🦻 Ennemain 🔊 Épénancourt 🔊 Eppeville 🔊 Esmery Hallon
- Falvy >> Ham >> Hombleux >> Languevoisin-Quiquery >> Licourt >> Matigny >> Mesnil-Saint-Nicaise
- 🗦 Monchy-Lagache 🗦 Morchain 🗦 Moyencourt 🗦 Muille-Villette 🗦 Nesle 🗦 Offoy 🗦 Parany 🗦 Pithon
- 🗦 Potte 🔊 Quivières 🔊 Rethonvillers 🦻 Rouy-le-Grand 🔊 Rouy-le-Petit 🔊 Saint-Christ-Briost 🔊 Tertry
- 🔊 Ugny-l'Équipée 🔊 Sancourt 🔊 Villecourt 🔊 Voyennes 🔊 Y

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

www.estdelasomme.fr Le Mag de l'Est ISSN 2646-7933 Siège : Communauté de Communes de l'Est de la Somme 106 rue du Maréchal Leclerc 80400 EPPEVILLE Directeur de la publication : José Rioja Rédacteur en chef : Alexandre Delgado Rédaction : Les services de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme Conception et mise en page : Agence Rose et Piment Photos : CCES, Istock - urbancow - CostinT - Just_Super - ArtMarie - mihailomilovanovic - JackF - majorosl Impression : Imprimé en France par Alliance Partenaires Graphiques à Gauchy à 11 000 exemplaires. Dans un souci de respect de la nature, Le Mag de l'Est a choisi d'imprimer votre journal sur du papier respectant les principes de gestion durable des forêts [norme PEFC]. De même, l'imprimeur s'engage à respecter la norme Imprim'Vert qui garantit une gestion écologique des produits et une recherche permanente de solutions de développement durable des méthodes d'impression.



TOUJOURS AVEC VOUS ET AUPRÈS DE VOUS, **VOTRE INTERCOMMUNALITÉ VEILLE** À CE QUE VOUS SOYEZ RÉGULIÈREMENT INFORMÉS DES DIFFÉRENTES ACTIONS **OU'ELLE MET EN PLACE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR QUE NOTRE TERRITOIRE COMPOSÉ DE 41 COMMUNES SOIT TOUJOURS** PLUS DYNAMIQUE ET ATTRACTIF. **POUR CE FAIRE, JE VOUS INVITE** À DÉCOUVRIR CE MAGAZINE N°8 QUI SANS AUCUN DOUTE VOUS APPORTERA **UN MAXIMUM DE RÉPONSES AUX QUESTIONS** QUE VOUS ÊTES EN DROIT DE VOUS POSER. **VOUS ME PERMETTREZ DE VOUS RAPPELER OUE NOTRE OBIECTIF RESTE TOUIOURS** LE MÊME : CELUI DE VOUS GARANTIR QUE TOUT CE QUI EST MIS EN ŒUVRE **AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ EST FAIT** DANS LE SEUL INTÉRÊT GÉNÉRAL.

RÉPONDRE AU MIEUX À LA RÉALITÉ DU TEMPS PRÉSENT

Même si les bouleversements que nous vivons actuellement, nous contraignent à faire des choix qui peuvent quelquefois paraître difficiles à comprendre, ils ne sont pas moins nécessaires, si nous ne voulons pas que demain nous soyons dans l'obligation d'en prendre d'autres beaucoup plus désagréables à vivre.

Unis, nous mènerons à bien les nombreux dossiers présents et à venir, indispensables à l'évolution positive de notre territoire.

Pour ce faire, l'intercommunalité assume avec force son rôle premier qui est celui du monde économique sans lequel nous ne pourrions concrétiser bon nombre de dossiers d'importance. Son rôle de facilitateur reste primordial et d'autant plus compliqué compte tenu des contraintes imposées actuellement par l'Etat comme celle de la non artificialisation des sols, qui peut se comprendre, sous la condition qu'elle reste réaliste et permette ainsi à notre agriculture et à nos entreprises de continuer à évoluer.

L'intercommunalité est consciente des problématiques de ces nouvelles mesures liant la nécessité de restreindre le plus possible l'utilisation de terres agricoles à celle de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises.

Elle a immédiatement décidé de redonner vie à certaines de nos friches industrielles dont la plus importante à ce jour est celle de l'ancienne clouterie située sur la commune d'Eppeville.

Cela a pu se faire grâce à l'accompagnement financier de l'Etat et à l'énorme travail accompli par les élus et les agents en charge du développement économique de notre intercommunalité, qu'ils en soient remerciés.

L'accueil de nouvelles familles sur notre territoire.

C'est l'un des axes qui concerne l'ensemble de nos 41 communes et dont elles sont, sans aucun doute, parfaitement conscientes.

Il s'agit pour l'intercommunalité avec l'ensemble de ses communes de faire évoluer son attractivité et tout ce qui en découle.

Le travail accompli par l'ensemble des élus et des agents de notre intercommunalité est conséquent, je veux les remercier chaleureusement et les encourager à poursuivre leur investissement avec dynamisme et détermination.

Permettez-moi à présent de vous souhaiter à vous et à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous en continuant de respecter les gestes barrières et mesures sanitaires nécessaires contre ce virus certes moins décrié mais toujours présent.

Bonne lecture à toutes et à tous

José Rioja

Président de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme







ROUY LE-PETIT

113 HABITANTS **4** KM²

Traversé par l'Ingon et situé sur les bords du canal du Nord, Rouy-le-Petit est un charmant village entouré d'étangs et de terres fertiles, qui invite à la promenade.

Venez y découvrir le parcours de pêche qui longe un chemin de randonnée et pique-niquer au milieu de la centaine d'espèces d'arbres de l'arboretum.

Après avoir visité le verger conservatoire situé derrière l'église, n'hésitez pas à découvrir l'édifice en briques rouges et son lavoir du XVIII^e siècle.

Vous y trouverez également une stèle érigée pour le sergent Alexis Soubry et des panneaux illustrant les exploits du 57^{éme} Régiment d'Infanterie et retraçant la bataille de l'Ingon en août 1918.





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME A DÉMÉNAGÉ!

Depuis le 6 juillet 2022, les services de l'intercommunalité regroupés vous accueillent au

106 rue du Maréchal Leclerc à Eppeville

dans les locaux de l'ancienne direction technique Saint-Louis-Sucre.

Nous avons le plaisir de vous informer que le déménagement du siège de l'intercommunalité dans les bureaux de l'ancienne direction technique de St-Louis sucre d'Eppeville, a bien eu lieu à la date prévue du 6 juillet 2022.

Cette nouvelle installation va nous permettre de travailler avec beaucoup plus d'efficacité, sachant que la plupart des services sont regroupés dans un seul lieu.

Ce bâtiment est aujourd'hui adapté pour recevoir toute personne à mobilité réduite, ce qui n'était pas le cas dans les précédents locaux.

Cet ensemble immobilier est entouré d'un parc arboré de plus de 2 ha qui sera ouvert au public dans les prochains mois et qui permet déjà à nos agents de travailler dans un cadre particulièrement agréable. Merci aux services de l'Etat pour l'aide qu'ils nous ont apportée, pour en faire l'acquisition et ainsi sauver ce bâtiment qui aurait sans doute fini en friche.



BIENVENUE AU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES À LA TÊTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Alexandre Delgado a pris ses fonctions au sein de l'intercommunalité le 28 goût dernier. Arrivé dans les Hauts-de-France en 2011, après des études en gestion et management suivies à l'ESC Reims, il a occupé différents postes à responsabilité en Grande Distribution : en commerce puis en logistique au sein du groupe Auchan. En 2018, il entreprend une reconversion professionnelle et obtient le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion. Il intègre en 2019 la Fonction Publique en tant que contrôleur de gestion mutualisé à la ville de Noyon et à la Communauté de Communes du Pays Noyonnais. Dès 2021, il y exerce les fonctions de directeur financier. En 2022, se présente à lui une opportunité qu'il saisit : le poste de Directeur Général des Services de notre Communauté de Communes. Attiré par les nombreux projets, le dynamisme et les valeurs de l'intercommunalité, il rejoint les équipes et les élus, avec beaucoup d'ambition et la volonté de s'investir durablement.

SOLIDARITÉ

INTERCOMMUNALE

En matière de développement du territoire, il faut toujours rechercher le bon équilibre entre le développement économique et l'amélioration du cadre de vie, qui représentent un intérêt vital pour l'attractivité et la pérennité de nos communes.

Les élus de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme (CCES) doivent veiller à préserver ce bon équilibre en apportant aux communes des marges financières. Dans ce domaine, la conduite est exemplaire.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Alors que d'autres intercommunalités font le choix de rétrocéder aux communes la compétence SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) en raison de contraintes budgétaires toujours plus fortes, la CCES maintient fermement sa volonté de supporter cette compétence. En 2022, la CCES a ainsi versé 532 538.89 € de participation au SDIS.

FISCALITÉ ÉOLIENNE

Sur le plan fiscal, la CCES active également le levier de la solidarité intercommunale en reversant, en 2022, aux communes 423 156 € du produit de la fiscalité éolienne qu'elle récupère.

ENTRETIEN DES VOIRIES

300 000€ de fonds de concours « voirie » destinés à aider les communes dans l'entretien de leurs voiries municipales ont été votés. Suite aux différents dossiers de demande de subvention déposés par les communes, 251 835 € leur ont été attribués. Notons que la ville de Ham se verra attribuer 278 201 € sur 3 ans, dont 100 000 € dès 2022, pour la rénovation de la chaussée de nombreuses rues.

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS

En 2022, la collectivité a également voté 250 000€ de fonds de concours « bâtiments » pour accompagner les communes dans la rénovation ou la construction de bâtiments municipaux.

La Communauté de Communes a ainsi attribué 59 541 € à la commune de Nesle pour la réfection de la toiture la collégiale Notre-Dame.

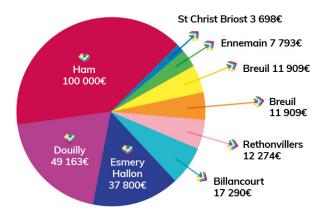
Une réalité exemplaire

Plus de 20% des recettes fiscales de la Communauté de Communes sont reversées aux communes, soit plus de 2 millions d'euros!



Le chantier d'insertion

FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2022



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La CCES soutient, par ailleurs, les communes dans l'entretien de leurs espaces verts à travers la mise à disposition de crédits spécifiques pour un montant total de 250 000 €. Cette enveloppe est répartie sur l'ensemble des 41 communes en fonction de leurs surfaces à entretenir. Ces crédits d'espaces verts permettent aux communes de se faire rembourser leur frais d'entretien, sur présentation de factures. Notons que des crédits supplémentaires sont alloués à chaque commune inscrite aux concours Villes et Villages fleuris.

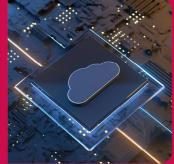
AIDE AUX TRAVAUX

La CCES met également à disposition, de chacune de ses communes, 10 jours d'intervention du chantier d'insertion ADI 80 pour les aider à réaliser divers travaux tels que de la maçonnerie, du nettoyage des caniveaux, etc.



LES ARCHIVES





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME GARANTE DES ARCHIVES

Depuis la loi de 2008 sur les archives, les collectivités territoriales qui sont propriétaires de leurs archives, ont obligation d'assurer la conservation et leur mise en valeur.

La conservation des archives se fait pour 3 raisons :

- Administrative afin de permettre le bon fonctionnement au quotidien de la collectivité,
- Juridique pour justifier le droit des personnes,
- Historique afin d'écrire l'histoire de la collectivité.

La CCES conserve environ 180 mètres linéaires d'archives. Elle garde les archives des anciennes structures intercommunales ayant existé sur le territoire et de la CCES depuis 2017. Cet ensemble documentaire couvre la période allant de 1960 à nos jours, il est constitué de documents comptables, des procès-verbaux d'élection, de registres de délibérations, des plans d'occupation des sols, des dossiers techniques...

Le tri et le classement des archives de l'intercommunalité se terminent. La collectivité a décidé de mettre à disposition de l'ensemble des communes de l'intercommunalité son archiviste via une convention. Les communes de Falvy et de Villecourt vont bénéficier de cette prestation. D'autres communes se sont également manifestées. Les missions réalisées seront le tri et l'élimination des archives, le dépôt aux Archives Départementales de la Somme des archives de plus de 50 ans et de l'état civil de plus de 120 ans pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Les archives ne sont plus que papier, elles sont également numériques. Nous travaillons à mettre en place des actions, outils et méthodes pour conserver toutes les archives quelle que soit leur nature.

Les documents sont communicables à toute personne qui en fait la demande suivant les règles de communication en vigueur. Des inventaires sont disponibles en ligne sur le site internet de la collectivité dans la rubrique service archives. La consultation des documents se fait uniquement sur rendez-vous.



Contactez notre archiviste alexandre.lefevre@estdelasomme.fr 03.64.27.81.16

ACTUS

Un peu d'histoire



PISCINE

« TOURNESOL » DE HAM

En 1969, le Secrétaire d'Etat, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs, Joseph Comiti lance l'opération « 1000 piscines ». Cette opération est la conséquence des mauvais résultats de la natation française aux Jeux-Olympiques de Mexico de 1968 et de nombreuses noyades en 1969. Il souhaite démocratiser l'apprentissage de la natation.

Deux concours sont lancés et sont remportés par l'architecte Bernard Schoeller. De ce concours sont proposées plusieurs modèles dont la piscine Tournesol. Cette structure se présente sous la forme d'un cercle de 35 m de diamètre. Le bassin mesure 25 m de long sur 10 m de large. Sa coupole s'ouvre jusqu'à 120°. Son ouverture ressemble à l'héliotropisme du tournesol d'où ce nom de Tournesol. Elle est ouverte lorsque le temps le permet.

Le 11 mai 1973, le district de Ham se déclare candidat à l'attribution d'une piscine de construction industrialisée sur son territoire.

Le 16 mai 1976, il est retenu au programme complémentaire pour l'implantation d'une piscine Tournesol à Ham. Les travaux débutent le 31 mai 1977 et la réception définitive a lieu le 3 juillet 1980. Des aménagements ont lieu durant les années 1980.

Dans les années 90, le district de Ham fait le constat qu'il est impératif d'entreprendre des travaux de réhabilitation de la piscine, de remise aux normes de ses équipements afin de garantir sa pérennité et sa fonctionnalité. Les élus envisagent une réhabilitation mais son caractère vieillissant ne peut lui permettre de continuer à assurer un service public conforme aux attentes des usagers. En 1999, ils abandonnent cette idée et lancent le projet de construire une nouvelle piscine au même emplacement. En 2003, elle est finalement détruite pour laisser la place à un centre aquatique neuf répondant aux attentes de la population. Elle a fait partie des 183 piscines de ce type construites en France. Un peu plus de la moitié de ces piscines sont encore en activité.



Depuis 2018 la Communauté de Communes a confié au Centre Social Est Somme la mise en œuvre de sa politique jeunesse à destination des 12/25 ans : Centre Animation Jeunesse, Accueil de jeunes, BAFA citoyen, projet Devoir de mémoire, Information Jeunesse, Boussole des jeunes, accompagnement des projets portés par les jeunes...Une palette riche et variée à destination de tous les jeunes du territoire.

Auréolée du Label Som'action jeunesse depuis 2017, attribué par le Conseil Départemental de la Somme, la CCES a pour ambition d'accompagner les jeunes dans leur accession à l'autonomie et considère la jeunesse comme un formidable atout pour le développement de son territoire! Bien au-delà de la simple offre de loisirs, il s'agit bien de les rendre acteurs et non simples consommateurs, de développer leur citoyenneté et leur engagement au sein de la Cité.

Le Centre Social en charge de la mise en œuvre de cette politique s'est donné pour objectifs pour la période 2021/2024 de :

- Déployer les actions à destination des jeunes sur l'ensemble du territoire intercommunal
- De créer et d'animer un Conseil intercommunal de la Jeunesse dans le cadre d'une démarche participative et citoyenne
- De créer et d'animer un réseau des acteurs jeunesse : associations, collectivités, organismes sociaux... et surtout les jeunes eux-mêmes !
- De développer le concept de réussite éducative, beaucoup plus vaste que la réussite scolaire car il concerne à la fois l'instruction (intégration de savoirs académiques), la socialisation (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société) et la qualification (préparation à l'insertion professionnelle)





INFOS PRATIQUES

Centre Social Est Somme:

03 22 37 00 22

12 rue Louis Braille 80400 Ham accueil@centresocialestsomme.fr



03 23 81 01 63

10 rue de la Collégiale 80190 Nesle espacedeviesocialedenesle@centresocialestsomme.fr







https://www.facebook.com/jeunessecsies



PÔLE JEUNESSE



Centre Animation Jeunesse 12/17 ans été 2022



Projet devoir de mémoire Résistantes à la Nouvelle Scène les 9 et 10 novembre 2022 sortie à Notre Dame de Lorette le 16 octobre 2022

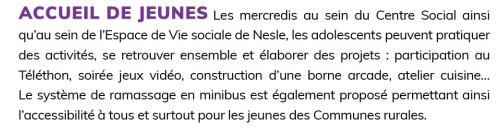


Sortie au cinéma de Saint-Quentin

BAFA CITOYEN En partenariat avec la Mission Locale de la Haute Somme, le Centre Social et les Francas de la Somme, un stage de formation BAFA a été proposé et a rassemblé 32 jeunes du territoire : former les jeunes afin qu'ils puissent intervenir au sein des accueils de loisirs du territoire, un BAFA complet pour moins de 50 euros! Le stage de perfectionnement a rassemblé 23 jeunes du 24 au 29 octobre en internat grâce à un partenariat avec le Lycée professionnel Peltier de Ham.

DEVOIR DE MÉMOIRE Dans le cadre d'un projet Devoir de mémoire initié en 2019 avec l'association des anciens combattants présidée par Steve Normand, une pièce de théâtre a été proposée en partenariat avec la Nouvelle scène en représentation publique les 9 et 10 novembre pour tous les élèves de 3ème du territoire. Toujours dans le cadre de ce projet, un groupe de jeunes a participé à un rassemblement le 16 octobre à Notre Dame de Lorette regroupant les anciens combattants de la guerre d'Algérie. Ce projet a été financé dans le cadre du Fonds de Développement de la Vie Associative.

LE CENTRE ANIMATION JEUNESSE Le centre social accueille les jeunes de 12/17 ans lors des vacances scolaires. Au programme des projets : montage vidéo, Fablab et outils numériques, sorties, repas partagés... Une offre de loisirs éducatifs qui permet aux jeunes de découvrir des activités, de vivre des temps collectifs et surtout d'être acteurs de leurs vacances. Depuis plus de 20 ans le Centre Social propose un transport gratuit à tous les jeunes de la Communauté de Communes, permettant ainsi à tous de participer aux activités et aux projets.



PRÉSENCE NUMÉRIQUE Grâce aux dispositifs Boussole des jeunes et Promeneurs du Net, le Centre Social soutenu par l'Etat et la CAF de la Somme, assure une présence numérique sur internet et offre un lien et un accompagnement aux jeunes : renseignements sur la formation, les loisirs, l'emploi, le logement...ll s'agit également de recevoir anonymement les interrogations et les questionnements que la période de l'adolescence peut engendrer : santé, sexualité, droits...

INFORMATION JEUNESSE Au-delà de la présence numérique, les animateurs du Pôle jeunesse du Centre social assurent des permanences au sein du Centre Social de Ham et de l'Espace de Vie Sociale de Nesle (labellisé Point Relais Information Jeunesse) et offre accompagnement et orientation des jeunes en fonction de leur demande.



2022 Projet photo en partenariat avec la Ville de Ham



Centre Animation jeunesse 12/17 ans été 2022 : repas collectif réalisé par les jeunes





Le Service Publique d'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne plus de 3000 propriétaires dans la mise en place et l'entretien de leur filière d'assainissement autonome.

Tous les 8 ans le service passe lors d'un contrôle obligatoire afin de vérifier le bon état de chaque filière d'assainissement. Le but de ce contrôle est de :

- Identifier les petits dysfonctionnements avant qu'ils ne deviennent trop couteux à réparer,
- Donner des conseils d'entretien pour assurer la pérennité de la filière d'assainissement,
- Vérifier qu'une installation ne nuit pas à la sécurité des personnes.

En 2022, les élus communautaires ont par ailleurs acté le règlement de ce contrôle sous forme d'une redevance annuelle de 27.50 € TTC et non plus à l'acte comme les années précédentes. Le but étant de lisser le coût d'un tel contrôle pour les ménages.

Le service vous rappelle également qu'en cas de vente, l'acheteur dispose d'un délai d'un an après la date de signature de l'acte de vente pour se remettre en conformité.



Pour cela, le SPANC vous invite à le contacter au 03 64 27 81 12

Nous attirons votre attention sur le fait que ce délai sera particulièrement suivi par nos services puisque les contrôles sont désormais notifiés par les notaires lors des cessions immobilières. En cas de non-respect de ce délai, les nouveaux acquéreurs seront pénalisés conformément au règlement de service, à savoir 330 € HT / an.

Dans le cas où une procédure de mise en conformité est lancée, celle-ci passe par les étapes suivantes :

- Passage d'un bureau d'étude pour réaliser une étude de sol (au frais du demandeur)
- Envoi de l'étude de sol au technicien du SPANC
- Rendez-vous dans les locaux de la CCES pour valider le contrôle de conception
- Première réunion de chantier sur le terrain avant le début des travaux avec l'entreprise retenue et le SPANC
- Validation par le SPANC de la conformité de la filière d'assainissement non collectif.

À tout moment, le SPANC reste disponible afin de vous aider et répondre à vos questions.



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COM DE COM DE L'EST DE LA SOMME

DÉVELOPPEMENT DURABLE

COLLECTIF

Ont debuté fin octobre 2022, deux chantiers de renouvellement de collecteur principal et leurs branchements associés



Le premier chantier à Eppeville concerne les rues Nouvelle et Sommier pour un linéaire de 1200 mètres. Son coût, qui n'est qu'estimé à ce stade, est de l'ordre de 876 000 €. La durée du chantier, elle aussi prévisionnelle, sera d'environ 6 mois, si nous ne sommes pas trop impactés par les intempéries hivernales.

Techniquement, ces 2 rues sont en aval du débouché de refoulement dans la zone d'activités d'Eppeville. Ce refoulement ramène à Eppeville toutes les eaux usées des communes en amont (à savoir Matigny, Voyennes, Hombleux et Esmery Hallon). Il s'agit donc d'un point critique sur le système de collecte.

Par ailleurs, le temps de séjour des effluents dans le réseau est conséquent pour deux raisons : il s'agit tout d'abord de communes dotées de faibles populations, réparties sur un linéaire de réseau conséquent. Cela laisse le temps à la matière organique présente de fermenter et de dégazer le sulfure d'hydrogène qui met en péril les ouvrages et les dégrade fortement.

Dans le cadre de l'étude diagnostic menée par le cabinet SOGETI, les rues Sommier et Nouvelle d'Eppeville ont été identifiées comme critiques lors des inspections terrain et des contrôles par inspection télévisée. Cela a par conséquent conduit à la mise en ligne d'un marché de travaux. Après analyse des offres reçues, l'entreprise BALESTRA est adjudicatrice de ce marché de gestion patrimoniale.

SUR NESLE

Un autre chantier a débuté à Nesle, où il est également prévu de renouveler le collecteur principal, ainsi que les branchements sur la partie haute de la rue De Gaulle. Ce chantier s'étalera du carrefour Gronnier jusqu'au début de la rue Curie. Il fera 560 mètres linéaires et son coût est estimé à 628 000 €. Même si le linéaire concerné est bien moindre qu'à Eppeville, sa durée estimative est de 7 mois également, en raison du nombre de branchements associés et de la déconnexion des eaux de pluie.

Les travaux sont particulièrement importants car le système d'assainissement de Nesle est malheureusement fortement pénalisé par temps de pluie du fait de sa conception en réseau unitaire dans les années 60 et 70. Pour information, un réseau unitaire collecte à la fois les eaux usées et les eaux pluies. Le volume transitant sur le réseau peut être multiplié par 5 en cas de fortes pluies, alors que la station d'épuration n'a vocation à traiter que des eaux usées...

Double enjeu quant à ce chantier : gestion patrimoniale et optimisation du système d'assainissement par déconnexion des eaux de pluie qui seront envoyées en infiltration pour un retour à la nappe phréatique. Un sujet plus que jamais dans l'ère du temps vu les restrictions et les pénuries connues cette année ! Ces projets, menés en concertation avec les élus et les services techniques de la ville de Nesle, relèvent donc de nombreux enjeux environnementaux !



GESTION DES DÉCHETS

BILAN DE L'AMBASSADEUR DE TRI

Déjà maintenant 12 mois que notre ambassadeur de tri est en place et les actions mises en oeuvre sur le terrain commencent à porter leurs fruits.

Une nette amélioration de la qualité de tri de nos sacs jaunes et bleus. La cible du taux de refus se situe autour de 5% du volume trié, nous sommes à ce jour à 2.6% : Un excellent résultat puisque ce qui n'est pas valorisable part en enfouissement et donc nous coûte de l'argent.

En déchetteries de Nesle ou de Ham, les résultats sont également très encourageants. Les tonnes de déchets qui engendrent des dépenses sont en baisse alors que les tonnages de déchets valorisables augmentent.

Le tri de nos déchets s'améliore et génére des recettes supplémentaires grâce à un meilleur rachat des matières valorisables (cartons, ferrailles,...).

Cependant, cela n'empêche pas le coût du traitement des déchets d'augmenter, ne serait-ce qu'à cause de l'évolution inflationniste de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), que nous versons à l'Etat pour l'enfouissement de nos déchets non valorisables.

Encore une fois, le travail accompli par nos équipes se poursuit et produit des effets bénéfiques qui limiteront l'augmentation de cette fonction comptable.

EVOLUTION DE LA TGAP

Vous l'aurez compris, avec 4700 tonnes enfouies chaque année, malgré nos efforts sur le terrain, nous ne pouvons que faire en sorte de limiter les augmentations. Celles-ci sont inhérentes à notre fonctionnement actuel avec l'enfouissement des déchets non valorisables. D'autres solutions doivent donc être étudiées à l'échelle du SMITOM, du Département et de la Région.





LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE SPÉCIALE POUR LES PROFESSIONNELS

Sujet initié en 2021, suite à un avis favorable de la commission, la redevance spéciale a été mise en place en début d'année et est effective à compter du 1^{er} juillet 2022.

Pour rappel, il s'agit d'une obligation réglementaire qui consiste en une contribution due par les professionnels qui utilisent le service public de ramassage des déchets dédié aux particuliers.

En mettant en œuvre ce dispositif, nous faisons contribuer les professionnels proportionnellement à leur production de déchets.

Dans un premier temps en 2022, nous avions ciblé

une quantité maximale de 770 litres d'OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) hebdomadaire. En dessous de ce premier seuil, il n'y a pas d'obligation de conventionner, alors qu'au-dessus, la mise en place d'une convention avec le service public est nécessaire sauf à avoir recours à une tierce entreprise.

Dans ce cas, il est tenu de nous apporter les éléments de justification qui s'imposent.

En fonction de ce seuil de 770 I / semaine :

- 52 entreprises ou organismes ont été contactés
- 19 d'entre elles ont conventionné avec la CCES;
- Le produit financier attendu sur un exercice complet est d'environ 114 000 €, dont 57 000 € au titre du second semestre 2022.



DÉVELOPPEMENT DURABLE





GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Suite aux différentes commissions ayant présenté l'état des lieux des cours d'eau et l'intérêt de ces programmes d'entretien et de restauration des cours d'eau du pays hamois, un marché a été lancé. Deux entreprises sont adjudicatrices pour ce marché :

- Lot n°1: La restauration est confiée à l'entreprise Journel Environnement, entreprise du territoire située à Ham, pour un montant estimatif de 115 200 € HT;
- Lot n°2: L'entretien est confié à l'entreprise MVS, pour un montant estimatif de 47 600 € HT.

Les demandes de financement et autre autorisation de demande de démarrage par anticipation sont faites. Nous attendons cependant encore certains retours. Cela étant les plans de financement établis sont les suivants :

POUR LE VOLET RESTAURATION / FINANCEMENT

FINANCEURS	TAUX	MONTANT HT
Agence de l'eau Artois Picardie	47 %	54 266 ^{,50} €
Région Hauts-de-France	15 %	17 277,45 €
Conseil Départemental de la Somme	15 %	17 277,45 €
Communauté de Communes Est Somme	23 %	26 361,60 €
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION HT		115 183 €

POUR LE VOLET ENTRETIEN / FINANCEMENT

FINANCEURS	TAUX	MONTANT HT
Agence de l'eau Artois Picardie	33,59 %	19 200 €
Région Hauts-de-France	15 %	8 574 ^{,30} €
Conseil Départemental de la Somme	15 %	8 574,30 €
Communauté de Communes Est Somme	36,41 %	20 813,40 €
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION HT		57 162 €

Les travaux commenceront dès que nous aurons toutes les autorisations officielles.



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Passage des bâtiments sportifs en éclairage LED #MODERNISATION #ECOLOGIE #ECONOMIE

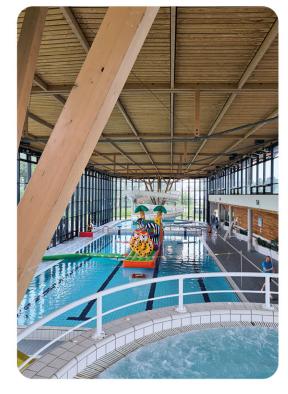
Le contexte énergétique actuel nous conforte dans le but de devoir réaliser des économies d'énergie. La Communauté de Communes envisage le remplacement de l'ensemble de l'éclairage des bâtiments sportifs en équipements LED.

Ces travaux concerneront le remplacement des éclairages du terrain de football synthétique au Stade Eloi Auffeve à Nesle, les courts de tennis couverts Georges Filou à Ham, les courts de tennis couverts à Nesle, le gymnase intercommunal à Ham, le gymnase Pasteur à Nesle et le centre aquatique Aquari'ham à Ham.

Il est également prévu de doter ces équipements d'un dispositif permettant d'éclairer chaque zone indépendamment. Le dispositif prendra également en compte l'apport de lumière naturelle et adaptera la variation demandée en fonction du degré de pratique (entraînement ou compétition) pour concilier confort d'utilisation et économie.

Une consultation est en cours. A ce jour, des chiffrages « avant-projet » ont été réalisés ainsi que des études d'éclairement et de rentabilité. Il semblerait que ce projet soit amorti entre 3 et 5 ans selon le bâtiment. A titre indicatif, cet aménagement devrait diviser par 3 la consommation en termes d'éclairage.

	Montant estimatif HT
Tennis Nesle	24 130 €
Stade Nesle	28 497 €
Gymnase Nesle	45 380 €
Centre aquatique	28 308 €
Tennis Ham	21 636 €
Gymnase Ham	47 650 €
TOTAL HT	195 601 €





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ARMATURES DU NORD

La reconversion de la friche industrielle

La collectivité a acquis la friche
Armatures du Nord, afin de la réhabiliter
et de pouvoir installer des entreprises
en développement.
Les travaux ont débuté
le 21 septembre dernier.
Il s'agit de la modification de la voirie d'accès
au site, afin qu'elle puisse desservir
les différents bâtiments de façon indépendante,
repenser les réseaux et les remettre en service.

CE SONT D'ORES ET DÉJÀ DEUX ENTREPRISES QUI VONT S'INSTALLER SUR LE SITE.

Dès la fin de l'année, l'entreprise SOPTOL déménagera dans un des bâtiments, et dans le courant de l'année 2023 arrivera l'entreprise SAB SOLUTIONS, un fabricant d'armatures métalliques, redonnant ainsi au site sa vocation première. Cette dernière prévoit une vingtaine d'embauches très rapidement. Il reste deux bâtiments à réhabiliter et réinvestir. Des études sont en cours, afin de valoriser au mieux ces espaces.







Thomas Cantrel
DIRIGEANT DE 2CP

EPPEVILLE

L'Est de la Somme attire les entreprises, il n'est plus temps d'en douter, et pour les plus petites d'entre elles, bien souvent, c'est le bouche-à-oreille qui a fonctionné et leur a permis de trouver le local idéal, la commune idéale pour leur implantation. Sur notre territoire fonctionne un réseau fantastique de très petites entreprises, de PME, qui ont l'habitude de travailler ensemble, et de faire vivre ensemble le commerce local.

C'est le cas de l'entreprise 2CP, et de son patron, Monsieur Cantrel, qui s'est récemment installé à Eppeville.

POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE UN PEU PLUS SUR LA GENÈSE DE VOTRE ENTREPRISE ? DEPUIS QUAND EXISTE-T-ELLE ?

J'ai créé l'entreprise 2CP en 2018 à Bernay. Notre métier, c'est la réparation de tout élément en polyester : coque de motos, de bateaux, de machines de travaux publics... En fait, c'est parti d'un constat : mon père avait des agences de travaux publics, et il avait souvent besoin de faire réparer les coques, les capots de ses machines. Or, ces pièces sont très chères quand il faut les remplacer, même pour une petite casse. Pendant ce temps, je travaillais le polyester chez Airbus. L'idée a donc mûri peu à peu de créer une activité de réparation de polyester. Je me suis donc mis à calculer le potentiel de clientèle de réparation, en me présentant partout chez les loueurs de matériels de Travaux publics, de gros travaux, et je me suis vite aperçu que cela représentait un énorme potentiel. A la réflexion, j'ai pensé aussi aux piscines en coque polyester, qui pouvaient aussi nécessiter des réparations. J'ai donc bâti un prévisionnel, contacter des clients potentiels, ... et je me suis lancé rapidement!

MAG "EST

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COM DE COM DE L'EST DE LA SOMME

QUELLES ONT ÉTÉ VOS MOTIVATIONS POUR LE TERRITOIRE ?

Je recherchais un positionnement central par rapport à mes clients déjà référencés et au potentiel de prospects sur le quart nord-ouest de la France, c'est-à-dire à moins de deux heures des grandes agglomérations. Ayant déjà des clients à Compiègne, St Quentin, Laon, ... le secteur de Ham était intéressant. En outre, j'aime la Picardie, l'esprit picard, ce sont des gens vrais. Et puis, comme j'ai des amis ici, qui travaillent à Ham, je venais régulièrement, et je me suis dit que pouvoir joindre le professionnel et le personnel, en travaillant sur ce secteur ce serait un plus, j'ai cherché un local ici. J'ai été mis en relation avec le propriétaire de ce local, et je me suis vite décidé. Ce qui me plait ici, où ça parait brut au premier abord, c'est justement que tout est à faire, et que je peux collaborer avec le garage automobile qui me loue ce local.

C'est une relation gagnant – gagnant.

COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ ACCUEILLI SUR PLACE ? AVEZ-VOUS PU ÊTRE AIDÉ ? QUELLES ONT ÉTÉ LES APPROCHES AVEC LES ENTREPRISES LOCALES ?

Comme je le disais, je connaissais déjà pas mal de PME, d'artisans locaux, donc j'ai facilement rencontré pas mal de monde et me suis vite senti à l'aise et bien accueilli. Puis, j'ai rencontré la Communauté de Communes, qui m'a apporté un soutien technique, une aide vers les structures qui peuvent m'accompagner, et ça a été un plus. Je ne veux pas oublier non plus la Chambre des Métiers, qui nous a bien aidé dans la phase d'installation et dans l'obtention d'une charte qualité, gage de notre professionnalisme. Actuellement, nous sommes en phase de démarrage, il y a encore des tas de choses à faire, pour nous développer,

Actuellement, nous sommes en phase de démarrage, il y a encore des tas de choses à faire, pour nous développer, nous faire connaître, mais je suis confiant. Le secteur (géographique comme professionnel) est porteur. Il ne nous reste qu'à développer notre clientèle, nous faire connaître par un peu de signalétique et de visibilité sur site. Nous y travaillons.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



BIJOUTERIE CLIVIA Louis Selosse

LA CRISE SANITAIRE TOUCHE À SA FIN. QU'AVIEZ-VOUS MIS EN PLACE PENDANT LES PÉRIODES DE CONFINEMENT ET DE FERMETURE OBLIGATOIRE ? AVEZ-VOUS MAINTENU CES SERVICES ?

Pendant les confinements, je me suis efforcé de diversifier mes supports de vente, ma visibilité. Grâce à facebook tout d'abord, car c'est un outil que tout le monde utilise et connaît, et par la même occasion, grâce aussi à la plateforme des Commerçants de l'Est. J'ai ainsi gagné des clients en région parisienne, ou ailleurs, où j'ai expédié des ventes. Grâce à ces deux outils, j'ai aussi mis en place une sorte de click-n-collect, et j'ai ajouté la livraison à domicile pour les habitants du territoire.

Depuis, j'avais continué avec la plateforme, mais les soucis rencontrés avec le paiement, et le manque de dynamisme de l'outil (par manque d'utilisateurs) m'a conduit à arrêter ça, mais je continue grâce à Facebook quand même.

QUELLE EST LA SITUATION AUJOURD'HUI? LES PERSPECTIVES?

La situation actuelle est compliquée. Je ne parle pas que du court terme. En effet, nous vivons une conjoncture difficile, au niveau national. Je l'avais déjà ressenti à Noël dernier, où les ventes avaient été plus moroses que les années précédentes, mais là, la baisse continue du pouvoir d'achat, l'ambiance générale rendent la situation des petits commerçants compliquée. Et je ne vous parle pas des travaux d'entrée de rue, qui ont duré des mois, et nous ont privé de passage et de clientèle. Espérons que la situation se redynamise désormais!

POUR TERMINER, SOUHAITEZ-VOUS AJOUTER QUELQUE CHOSE?

Oui, je souhaite souligner que nous, petits commerces de proximité, avons quand même été bien aidés pendant la crise Covid, et notamment pendant les périodes de fermeture obligatoire : nous avons eu les aides de l'Etat (report ou annulation de charges, aides sur la valeur du chiffre d'affaires, ...), les aides au loyer de la Région, et les aides financières de la Communauté de Communes. C'est un vrai plus qui nous a permis de tenir, de ne pas fermer nos boutiques. Pour autant, c'est finalement aujourd'hui que c'est compliqué, car à ces crises sanitaires, suit une autre crise et des habitudes de consommation différentes, une crainte de l'avenir et une baisse de pouvoir d'achat. En résumé, je suis reconnaissant de ce qui a été fait pour nous, mais je suis inquiet au regard du contexte général.



Les femmes sont à l'honneur en ce dernier trimestre sur le territoire! En effet, elles sont trois à avoir choisi l'Est de la Somme récemment pour leur installation.

Elles se sont installées sur le territoire!







Guylaine Déprez

Virginie Letupe

isabelle Havengue

A Eppeville, Guylaine Déprez a repris le Bar de la Marine (rue de Noyon) et réouvert l'établissement le 17 octobre dernier. Dans ce bar – tabac- PMU, vous trouverez désormais un petit salon privé, des thés en dégustation, en plus des services habituels. Le Bar de la Marine est ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 19h et le dimanche de 8h30 à 12h.

A Ham, c'est Virginie Letupe qui a choisi le centre-ville pour installer un nouveau magasin de chaussures : GaryShoes, (33, rue du Général Foy). Hommes, femmes, enfants, chaussures de ville, baskets ou skechers, vous y trouverez chaussure à votre pied, du lundi au samedi, de 9h30 à 11h45 et de 14h à 18h30.

A Nesle, Isabelle Hadengue a créé son entreprise, Bien à Soi, au sein de l'espace pépinière de Nesle (boulevard de l'Avenir). Son activité: Le Design Humain. Vous vous demandez ce que c'est? Le Design Humain est un outil unique de connaissance de soi, puissant et précis, offrant la possibilité à chacun de découvrir son «mode d'emploi ». A partir de vos données de naissance, Isabelle établit votre schéma corporel, qui constitue une carte détaillée de votre mode de fonctionnement naturel. Cela permet à chacun de comprendre ce que nous sommes, avec nos forces et nos espaces de sensibilité.



COMME ISABELLE, VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE et avez besoin de locaux ?

N'hésitez pas à prendre contact avec notre service Développement économique. En effet, que ce soit au sein de la pépinière ou de l'espace des entreprises de Nesle, ou encore à Ham ou Eppeville, bureaux et locaux artisanaux sont disponibles à la location pour lancer votre entreprise.

A la pépinière de Nesle, Marie-Laure, animatrice, accueille et chouchoute ses locataires, les accompagne dans leurs démarches et les guide dans leurs premiers pas de créateurs. Des matinées animations y sont régulièrement organisées, pour permettre l'émulation entre les locataires, les intéressés et les chefs d'entreprises des environs qui viennent partager leur expérience.

A l'espace des entreprises, des bureaux sont en location pour les créateurs d'activité tertiaires.

A Ham ou Eppeville, bureaux et locaux artisanaux de 120 à 1500 m² sont disponibles régulièrement.

Et, au-delà de la recherche de locaux, le service développement économique vous accompagne dans toutes les phases de la création : montage du projet, recherche de financements, de partenaires, et accompagnement technique.

Pour tout renseignement : Service développement économique 03 64 27 81 23 / christelle.devillers@estdelasomme.fr



MÉDIATHÈQUE Nouveautés





UNE APPLICATION À TÉLÉCHARGER SUR VOTRE PORTABLE

MA BIBLI = votre bibliothèque partout et à tous moments

VOTRE MÉDIATHÈQUE EST DÉSORMAIS GRATUITE POUR TOUS

Depuis janvier 2022 nous avons intégré le réseau des médiathèques Centaurée (Nesle, Monchy-Lagache, Péronne, Roisel, Combles, Rosières, Chaulnes). Avec votre carte, vous pouvez dorénavant circuler et emprunter dans toutes les médiathèques jusqu'à 15 documents pour 4 semaines. Une navette vous permet de réserver des documents d'une autre médiathèque du réseau.





UN SITE UNIQUE qui vous permet de :

- Accéder au catalogue de toutes les médiathèques (accès à l'ensemble des documents du réseau)
- Consulter votre compte
- Réserver des documents
- Prolonger vos emprunts
- Connaitre la programmation de toutes les médiathèques, les nouveautés...

PARTENARIATS

Sur l'année scolaire 2021-2022, les élèves du lycée Peltier à Ham ont réalisé la boîte de retour des supports empruntés que vous trouvez à l'entrée de notre médiathèque. En 2022-2023, ceux du Lycée des métiers d'art à Saint-Quentin, réaliseront le mobilier de notre grainothèque destinée au troc et à l'échange de graines ainsi que des boîtes de rangement en bois pour nos collections petit format.





AGENDA

Programmation Médiathèque

RÉSIDENCE DE LA CONTEUSE SOPHIE VERDIER

Sophie est une conteuse baroudeuse qui saisit le merveilleux dans ses rencontres, les détails du quotidien. Elle pose un regard drôle et pétillant sur le monde et ses histoires sont peuplées de personnages joliment déjantés. Les filles ont la part belle et dépoussièrent les contes sans avoir besoin de balayer. Sa parole est libre, sensible. Le chant et la musique l'accompagnent.

Retrouvez-la pour plusieurs dates en 2023, dont certaines délocalisées.



SAMEDI
3 DÉCEMBRE 2022
Toute la journée
Biblio braderie
au profit du Téléthon

Votre médiathèque vend ses livres retirés des rayonnages ou issus de dons au profit de l'AFM.
1€ le document!



SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2022 10H

Racontée spéciale Noël

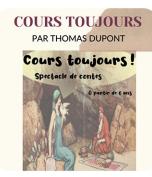
Retrouvez vos bibliothécaires pour des lectures, chansons et musiques sur Noël.

Fermeture exceptionnelle de la médiathèque les 15 et 16 décembre pour formation du personnel.



SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

Escape game de Noël pour les plus jeunes



SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022

Cours toujours par Thomas Dupont, un spectacle familial dès 6 ans. Trois histoires et une chanson nous emmènent sur le chemin de l'Amour.

On y trouve une poulette, un loup qui fait l'équilibre sur la tête, un garçon qui rêve d'aller au pays des Gourmands, une mère jalouse ou encore une ogresse gardant un troupeau de gazelles.



SAMEDI 21 JANVIER 2023

Rencontre littéraire suivie d'une vente-dédicace avec Annie Degroote pour Les nuits de la lecture.

Née à Hazebrouck, dans les Flandres, ses romans ont reçu de nombreux prix littéraires. Spécialiste de la région des Hauts-de-France8, elle est également chroniqueuse à La Voix du Nord9 et à France Bleu Nord.

« Avec une plongée dans la grande Histoire, j'aime lancer des passerelles entre hier et aujourd'hui, entre attachement aux racines et ouverture à la différence. » Dans ses romans se conjuguent ses thèmes de prédilection: quêtes d'identité, tolérance, exils, rencontres. À ses héros fictifs, se mêlent parfois des personnages historiques dans des décors rigoureusement plantés et les « coups de théâtre » ne manquent pas.



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COM DE COM DE L'EST DE LA SOMME

CULTURE



JEUDI 16 FÉVRIER 2023 Après-midi

Ateliers Fablab

Animé par la Bibliothèque départementale de la Somme. Lego Mindstorms, imprimante 3D, découpeuse vinyle A partir de 8 ans



MERCREDI 22 FÉVRIER 2023 Après-midi

Présence du Ludobus du centre social intercommunal pour des ateliers jeux.



SAMEDI 18 MARS 2023 15H30

Un petit goût d'Irlande par Thomas Dupont pour la Saint-Patrick

Un spectacle familial dès 7 ans. Les contes et les légendes d'Irlande ont une saveur particulière : on y trouve un peu de sel marin, une pincée de tourbe, un zeste de vent et beaucoup d'imagination!

Il faut dire que les Irlandais ont peuplé ces paysages solitaires d'étranges créatures, dont la plus célèbre est le fameux Leprechaun, le lutin qui garde les trésors...



AVRIL 2023
Accueil d'une exposition
Concours photo

pour les ados avec leur smartphone.



MERCREDI 26 AVRIL 2023 15H30

Perruque et cotte de maille

par la Cie Les volubiles, un spectacle familial dès 6 ans c'est l'histoire d'un garçon qui part de chez sa mère pour trouver un avenir meilleur. savait-il qu'il allait devoir affronter un vieillard plein de secrets ? fuir un troupeau de trolls à l'haleine pestilentielle ? Tenir bon face aux charmes d'une princesse déterminée ? Affronter la colère d'un Roi ? Vivre une guerre ? Heureusement, son ami, l'étalon noir aux pouvoirs extraordinaires est à ses côtés. Un spectacle survolté dans lequel la gestuelle, le chant et le récit invitent les imaginaires à un voyage troublant.

Rendez-vous réguliers

THÉ LIVRE LE 4° SAMEDI DU MOIS 11H

Autour d'un thé, vos bibliothécaires vous invitent à des échanges autour de vos lectures, des films, de la musique : partagez vos derniers coups de cœur et participez à la sélection du Prix du Thé livre à partir d'une sélection de 10 titres. • 17 décembre • 28 janvier

• 25 février • 25 mars • 22 avril • 27 mai • 24 juin

PORTAGE À DOMICILE ET DANS LES EHPAD LE 3° MARDI DU MOIS DE 13H30-16H30 PAR ANNE-SOPHIE

- 20 décembre 17 janvier 14 février
- 14 mars 18 avril 16 mai 20 juin

JEUX VIDÉO LE 1er MERCREDI DU MOIS À 14H30

Jouez sur nos consoles Switch ou Xbox série X à de nombreux jeux comme Fifa 2022, Rocket League, Forza horizon 4, Sonic racing et bien d'autres. Jouez seul ou à plusieurs. • 7 décembre • 4 janvier

• 1er février • 1er mars • 5 avril • 3 mai • 7 juin

LES RACONTÉES DU MERCREDI : LE 1º MERCREDI DU MOIS À 10H30 PAR VOS BIBLIOTHÉCAIRES

Un moment convivial de lectures, comptines, jeux de doigts et kamishibaï pour les enfants de 0 à 5 ans.

- 7 décembre 4 janvier 1er février
- 1er mars 5 avril 3 mai 7 juin

LES RACONTÉES THÉMATIQUES DU SAMEDI : LE 3° SAMEDI DU MOIS À 10H PAR VOS BIBLIOTHÉCAIRES

- 10 décembre : la neige, le froid, l'hiver 21 janvier : la nuit, la lune, le noir
- 18 février : le carnaval, le cirque 18 mars : le jardin 15 avril : les lapins
- 20 mai : spéciale illustratrice Komako Sakai 17 juin : les petites bêtes, les insectes 8 juillet : la mer, la plage



CULTURE



LE SAMEDI 8 OCTOBRE

nous avons pu faire découvrir tous les espaces de La Nouvelle Scène à travers des visites commentées. Les nombreux retours positifs nous ont touché et nous laissent à penser que vous serez encore plus nombreux à découvrir les spectacles de la saison.

même, aux ateliers Jean-Luc François et à la Médiathèque.

> LA NOUVELLE SCÈNE



CALENDRIER

03.22.87.87.25

8 Bd de l'avenir - 80190 NESLE billetterie.nouvellescene@gmail.com www.lanouvellescene.net



11 / 02 / 2023 • 10H ET 11H30 SOUS LA NEIGE 4€ • Danse

03 / 03 / 2023 • 20H LES FLUIDES 4 à 16€ • Cirque sonore

10 / 03 / 2023 • 20H AYMERIC LOMPRET 12 à 20€ • Humour

15 / 03 / 2023 • 14H30 ET 16H30 LE PETIT POUCET 4€ • Théâtre d'objets

22 / 03 / 2023 • 14H30 LA SERPILLERE DE M. MUTT 4€ • Danse

31 / 03 / 2023 • 20H LE JOURNAL DE L'ANNEE DE LA PESTE 4 à 16€ • Théâtre

07 / 04 / 2023 • 20H OBSESSION GRAPHIQUE 4 à 16€ • Cirque

29 / 04 / 2023 • 20H LA BRECHE 4 à 16€ • Marionnettes

04 / 05 / 2023 • 20H ANIMAL PEPPER + ELEANOR SHINE 4 à 16€ • Concert

23 / 05 / 2023 • 20H ORCHESTRE DE PICARDIE 4 à 16€ • Concert

02 / 06 / 2023 • 19H SOIREE DE CLOTURE DE SAISON 4 à 16€ • Spectacle



